



Déclaration liminaire UNSA-Cefi CTAC du vendredi 10 juin 2022

Les CTAC se suivent, et se ressemblent. On y trouve une continuité dans la volonté de réorganiser, restructurer, expérimenter, pour « améliorer le fonctionnement de l'Administration », nous dit-on.

Le CTAC qui nous réunit aujourd'hui ne fait pas exception à la règle. Après nous avoir présenté le 30 mai dernier une « réorganisation » du réseau de l'action sociale censée être « globalement » sans conséquence pour les agents concernés, on nous demande aujourd'hui de nous prononcer sur un arrêté de « restructuration ». Cette délibération pose pour le moins question.

Mais nous avons toutefois des sujets de satisfaction. En effet, nous ne pouvons que saluer la décision prise par le Secrétariat général le 3 juin dernier de mettre fin à l'une des expérimentations en cours dans le cadre du projet Ambition SG, expérimentation menée à marche forcée dont les conditions de mise en œuvre avaient conduit à des situations de souffrance, maintes fois signalées par les agents concernés à leur hiérarchie et restées sans réponse constructive.

Nos collègues doivent pouvoir **choisir librement** de participer à une expérimentation, les chefs de service doivent eux aussi être **entendus** et **leur avis respecté** lorsqu'ils expliquent que ce n'est pas le bon moment pour initier des changements ou mettre en place des expérimentations.

L'UNSA-Cefi n'a pas pour obsession de s'opposer systématiquement au changement, mais elle rappellera toujours, lorsque cela sera nécessaire, que toute expérimentation, toute réorganisation ou toute restructuration doit avoir pour objectif à la fois de rendre un meilleur service à tous et d'améliorer la qualité de vie au travail de tous les agents.

En 2022, après toutes les chartes et accords signés en quelques mois pour garantir la qualité de vie au travail, il ne devrait plus être nécessaire de le rappeler.

Trop de nos collègues nous disent encore aujourd'hui : « je ne suis bien que quand je suis en télétravail ». Le télétravail doit être choisi pour des raisons positives, de réduction des temps de transport, de meilleure conciliation entre vie personnelle et professionnelle. Il ne doit pas être un moyen de fuir un environnement de travail devenu toxique et source de souffrance.

Cette souffrance, elle est également ressentie par nos collègues en instance d'affectation. Sur ce point également, l'UNSA-Cefi suit avec la plus grande attention l'évolution de la situation des agents en instance d'affectation et les solutions mises en œuvre pour que chaque collègue puisse à nouveau retrouver un poste pérenne qui corresponde à ses qualifications et aspirations.

Enfin, la juste reconnaissance de l'engagement de nos collègues passe par une revalorisation significative du point d'indice, gelé depuis trop d'années, et rendue encore plus urgente par l'inflation galopante, revendication que nous devons tous ensemble, Administration et organisations syndicales, porter haut et fort pour le bien-être de toutes et tous.